



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2019-2020

MW/PR

P.V. AIEFH 04

**Commission des Affaires intérieures et de l'Egalité entre les
femmes et les hommes**

Procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2019

Ordre du jour :

- 7326 Projet de loi relatif à l'installation obligatoire de détecteurs autonomes de fumée pour les immeubles comprenant au moins un logement
- Rapporteur : Monsieur Dan Biancalana

- Présentation et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler (en rempl. de Mme Lydie Polfer), M. Gilles Baum, M. François Benoy, M. Dan Biancalana, M. Yves Cruchten (en rempl. de M. Alex Bodry), M. Emile Eicher, M. Jeff Engelen, M. Claude Haagen, M. Max Hahn, M. Marc Hansen, M. Georges Mischo, M. Laurent Mosar (en rempl. de M. Michel Wolter), M. Gilles Roth

M. Alain Becker, Mme Patricia Vilar, du Ministère de l'Intérieur

Mme Francine Cocard, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Marc Goergen, M. Aly Kaes

M. Marc Baum, observateur délégué

*

Présidence : M. Dan Biancalana, Président de la Commission

*

Projet de loi 7326

Monsieur le Président-Rapporteur (LSAP) indique que le projet de rapport a été complété au commentaire de l'article 7 conformément aux réflexions menées au cours de la réunion précédente : la commission souligne qu'elle ne partage pas la vue du Conseil d'État et précise que la contractualisation des obligations légales constitue un détournement de la loi. Par conséquent, l'article 7 ne saurait être interprété dans le sens d'une exonération de l'assureur, lorsque l'assuré n'aurait pas été conforme aux dispositions de la future loi.

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité. Le modèle de base est retenu comme temps de parole.

Le Secrétaire-administrateur,
Marianne Weycker

Le Président de la Commission des Affaires intérieures
et de l'Egalité entre les femmes et les hommes,
Dan Biancalana